

<b>Intitulé du Dossier</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>Montant Proposé</b>
Pyénées pirineos 2 - Communauté d'Agglomération de Pau Pyrénées-09	Communauté d'Agglomération de Pau Pyrénées 64010 PAU CEDEX FRANCE	6145 €
Développement du tourisme Halieutique version 2 - Asso La Gaule Aspoise -09	Association La Gaule Aspoise 64490 ACCOUS	15000 €
formation et action transfrontalières des activités d'eau vive-INFA Pau-09	Infa Pau 64000 PAU FRANCE	6137 €
Aspe et Canfranc dans l'année jacquaire-Office Tourisme de la Vallée d'Aspe-09	Office Tourisme de la Vallée d'Aspe 64490 BEDOUS	7100 €
Projets d'échanges interculturels - Association M.J.C. Foyer Berlioz -09	Association M.J.C. Foyer Berlioz 64000 PAU FRANCE	22500 €
Echange béarn aragon sur le carnaval pyrénéen - Asso Carnaval Pantalónada-09	Association Carnaval Pantalónada 64000 PAU FRANCE	2800 €
Echange Culturel et musical Barrio 33 - Association Barrio 33 -09	Association Barrio 33 33800 BORDEAUX	4215 €
signalisation et promotion des sentiers -Office Tourisme de la Vallée d'Aspe-09	Office Tourisme de la Vallée d'Aspe 64490 BEDOUS	8400 €
formation transpyrénéenne métiers montagne-CFPPA Pau Montardon9	Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole de Pau Montardon 64121 MONTARDON	35000 €
MODHIDRO - ESTIA - 09	ESTIA - Ecole Sup des Technologies Industrielles Avancées / CCI Bayonne Pays Basque 64210 BIDART	18000 €
Echange transfrontalier à Campo-Commune de Bizanos-09	Commune de Bizanos 64320 BIZANOS FRANCE	1500 €
Formation et promotion du vol à voile -CEVV du haut béarn-09	Centre école de vol à voile du haut béarn 64680 OGEU-LES-BAINS	10000 €
Echange linguistique transfrontalier - Collège du Vic Bilh -09	Collège du Vic Bilh 64350 LEMBEYE	735 €
Réflexion sur les rôles des organisations syndicales - UNSA -09	Union Régionale Aquitaine UNSA 33074 BORDEAUX CEDEX FRANCE	10500 €
Echange entre lycées professionnels hôtellerie-Lycée Privé St Vincent de Paul-09	Lycée Privé St-Vincent de Paul de Pau 64000 PAU	1929 €
Entreprise et handicap - APSP - 09	APSP - Promotion Sociale et Professionnelle Biarritz 64200 BIARRITZ	4500 €
Actions communes associées doubles diplômes en mathématiques-UPPA -09	Université de Pau et des Pays de l'Adour 64012 PAU CEDEX FRANCE	8600 €
Sport et loisirs pyrénéens - CDSA 64 -09	Comité Départemental Sport Adapté des Pyrénées Atlantiques 64000 PAU FRANCE	11000 €
Bordeaux Rock invite Saragosse - Association Bordeaux Rock - 09	Association Bordeaux Rock 33323 BEGLES	4800 €
Deux langues une seule formation - CLSH les éterlous -09	CLSH les éterlous 64490 BEDOUS	17000 €
Deux langues une seule formation - Commune de Bedous -09	Commune de Bedous 64000 BEDOUS FRANCE	9275 €

**Dossier :** PYRÉNÉES PIRINEOS 2 - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE PAU  
PYRÉNÉES-09 **N° 09003783**

**PRESENTATION DE L'ORGANISME** **N° ARI00587**

Raison Sociale : **Communauté d'Agglomération de Pau Pyrénées**  
 Adresse : Hôtel de France  
 2 bis place Royale  
 64010 PAU CEDEX  
 FRANCE  
 Contact : Madame Martine LIGNIERES-CASSOU

Statut Juridique : 7348 - Communauté d'agglomération  
 Activité : 8411Z - Administration publique générale  
 N° SIRET : 24640172300019  
 N° Tiers financier : 19635

**PRESENTATION DU PROJET :** **Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Aragon

**Description :**

Il s'agit de poursuivre le travail de consolidation des échanges culturels entre les villes de l'agglomération paloise et de Huesca intervenant dans quatre domaines :

- 1 - Mener des projets communs entre les bibliothèques de ces collectivités et échanges des pratiques
- 2 - Faciliter la diffusion de la culture des deux versants par la participation des libraires, éditeurs et auteurs des deux versants aux salons du livre de Pau et Huesca
- 3 - Inviter aux manifestations existantes des auteurs, illustrateurs et conteurs
- 4 - Faciliter la création des liens par la rencontre des publics qu'ils soient bilingues ou en phase d'apprentissage de l'autre langue

Localisation Géographique : PAU (64)

Groupe d'intervention : Formation / Culture / Sports

Partenaires espagnols : Ayuntamiento de huesca

**MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :** **6 145,00**

Montant demandé : **6 145,00 €**

Montant éligible : **12 290,00 €**

Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **50,00%**

EMPLOIS	Montant	RESSOURCES	%	Montant
Déplacements	990,00	<b>Conseil Régional d'Aquitaine</b>	<b>50,00%</b>	<b>6 145,00</b>
Hébergements	1 400,00	Autofinancement	50,00%	6 145,00
Personnel	2 600,00	<b>Total Ressources</b>		<b>12 290,00</b>
Communication	3 400,00			
Achat de matériel	1 500,00			
Prestations conteurs	2 400,00			
<b>Total Emplois</b>	<b>12 290,00</b>			

**Dossier :** DÉVELOPPEMENT DU TOURISME HALIEUTIQUE VERSION 2 - ASSO LA GAULE ASPOISE -09 **N° 09003785**

**PRESENTATION DE L'ORGANISME** **N° 00012805**

Raison Sociale : **Association La Gaule Aspoise**

Adresse :

64490 ACCOUS

Contact : Monsieur Louis PEDEBIDOU

Statut Juridique : 9220 - Association déclarée

N° SIRET : 42868046600022

Activité : 9499Z - Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

N° Tiers financier : 50744

**PRESENTATION DU PROJET :** **Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Aragon

Description :

L'objectif du projet est d'augmenter la fréquentation des pêcheurs et faire de la pêche un moteur de développement touristique pour les territoires de la vallée d'aspe. Cela sera réalisé grâce à trois actions :

1. Réaliser les travaux nécessaires à une bonne connaissance des marchés, les pêcheurs, les réglementations et les organisations des activités de pêche sur les deux versants de la frontière
2. Faciliter l'obtention des droits de pêcher pour les pêcheurs transfrontaliers sur les deux territoires par la conception d'un mode d'emploi.
3. Construire un partenariat entre l'AAPPMA « la Gaule Aspoise » et l'association des pêcheurs « los Mayencos de Jaca ».

Il s'agit aussi de la mise en valeur et de l'empoissonnement de trois parcours de pêche transfrontaliers ainsi que l'organisation d'échanges culturels et sportifs.

Localisation Géographique : ACCOUS (64)

Groupe d'intervention : Action économique

Partenaires espagnols : Comarca de la Jacetania

**MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :** **15 000,00**

Montant demandé : **15 000,00 €**

Montant éligible : **30 000,00 €**

Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **50,00%**

EMPLOIS	Montant	RESSOURCES	%	Montant
création de nouveaux permis, délivrance des licences espagnoles et mise à jour du mode d'emploi "pêche sans frontière"	5 000,00	<b>Conseil Régional d'Aquitaine</b>	<b>50,00%</b>	<b>15 000,00</b>
		Conseil Général des Pyrénées Atlantiques	30,00%	9 000,00
		Autofinancement	20,00%	6 000,00
		<b>Total Ressources</b>		<b>30 000,00</b>
Mise en valeur et empoissonnement de trois parcours de pêche transfrontaliers	10 000,00			
Organisation d'échanges culturels et sportifs	3 000,00			
Pérénisation de la fête de la pêche transfrontalière avec organisation d'une compétition transfrontalière en vallée d'aspe	6 000,00			
Coordination et mise en œuvre des opérations transfrontalières	6 000,00			
<b>Total Emplois</b>	<b>30 000,00</b>			

<b>Dossier :</b>	<b>FORMATION ET ACTION TRANSFRONTALIÈRES DES ACTIVITÉS D'EAU VIVE-INFA PAU-09</b>	<b>N° 09003790</b>
------------------	---	--------------------

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>	<b>N° ARI37341</b>
------------------------------------	--------------------

Raison Sociale : **Infa Pau**  
 Adresse : 36 rue de Liège  
 64000 PAU  
 FRANCE  
 Contact : Madame Margot TRIEP-CAPDEVILLE

Statut Juridique : 9220 - Association déclarée  
 Activité : 8559A - Formation continue d'adultes

N° SIRET : 78574029100337  
 N° Tiers financier : 40901

<b>PRESENTATION DU PROJET :</b>	<b>Année 2009</b>
---------------------------------	-------------------

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Aragon

**Description :**

Ce projet est fondé sur la réalité des activités sportives touristiques liées à l'eau vive sur les deux versants des Pyrénées. Son objectif est de faciliter la coopération dans ce domaine, afin de parvenir aux résultats suivants :

- compléter les dispositifs de formation existants ( BPJEPS en Aquitaine ) par des connaissances pratiques transfrontalières non pris en compte par les actuelles formations
  - augmenter l'activité des entreprises et l'employabilité des animateurs en leur permettant de travailler avec des clientèles nouvelles notamment hors saison d'été
  - établir de véritables collaborations transfrontalières permettant d'optimiser la qualité et la rentabilité des produits proposés par les entreprises (embauche d'animateurs locaux lors de séjours transfrontaliers, produits communs avec label « Pyrénées »...)
  - travailler à l'harmonisation des formations eau vive entre la France et l'Aragon
  - réaliser un guide destiné aux professionnels des sports de pleine nature souhaitant travailler sur ou avec la région partenaire. Ce guide sera diffusé dans le cadre des formations mais aussi mis à disposition de tous les professionnels (Directions départementales jeunesse et sports, Comité du tourisme....)
- Localisation Géographique : PAU (CANTON) (64)

Groupe d'intervention : Formation / Culture / Sports

Partenaires espagnols : UR Rafting SLL

<b>MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :</b>	<b>6 137,00</b>
--------------------------------------	-----------------

Montant demandé : **6 137,00 €**

Montant éligible : **12 274,00 €**

Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **50,00%**

EMPLOIS	Montant	RESSOURCES	%	Montant
Salaires et charges pour 3 personnes, la responsable, un formateur, et une personne administrative	2 674,00	Conseil Régional d'Aquitaine	50,00%	6 137,00
Frais généraux	800,00	Autofinancement	50,00%	6 137,00
Frais de déplacement	1 200,00	<b>Total Ressources</b>		<b>12 274,00</b>
2 journées de rencontre (déplacements, hébergements, et participation d'un interprète)	3 850,00			
Réalisation d'un livret	3 750,00			
<b>Total Emplois</b>	<b>12 274,00</b>			

**Dossier :** ASPE ET CANFRANC DANS L'ANNÉE JACQUAIRE-OFFICE TOURISME DE LA VALLÉE D'ASPE-09 **N° 09003810**

**PRESENTATION DE L'ORGANISME** **N° 00001987**

Raison Sociale : **Office Tourisme de la Vallée d'Aspe**  
 Adresse : Place François Sarraillé  
 64490 BEDOUS  
 Contact : Madame Monica Agest

Statut Juridique : 9220 - Association déclarée  
 Activité : 7911Z - Activités des agences de voyage

N° SIRET : 3903796000021  
 N° Tiers financier : 101703

**PRESENTATION DU PROJET :** **Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Aragon

**Description :**

Le chemin de Saint Jacques de Compostelle est un trait d'union entre les deux parties des Pyrénées depuis le 11ème siècle. Les pèlerins continuent de passer, ils représentent un poids économique croissant pour les services et les hébergements. C'est pourquoi, dans la continuité du chemin, les vallées d'Aspe et de Canfranc souhaitent faire des efforts pour améliorer l'information touristique des 2 vallées et une diffusion sur les 80 km couvrant leur territoire. Il est évident que le lien avec les cités en amont (Oloron et Jaca) est établi. Le projet porte sur la partie d'itinéraire en milieu rural et montagnard.

1/ Pour parvenir à cet objectif, le travail sera réalisé en 3 phases :

- travail de conception , de réflexion sur les actions et travail interne entre les deux offices
- travail de mise en place des animations, conception des outils, communication en interne à la zone
- édition et mise en ligne des outils , communication en externe

2/ Le calendrier prévu est le suivant :

Afin de ne pas rater le début de l'année jacquaire, le programme doit être engagé en 2009

- 1 mars- 15 juin : travail de préparation
- 15 juin / 1er juillet : échanges de personnel entre offices de tourisme
- 1 juillet / 31 août : animations, concours photo, début construction du blog... mise à jour des informations, recherche des supports de promotion
- 31 octobre : solde des actions , lancement promotion

Localisation Géographique : BEDOUS (64)

Groupe d'intervention : Action économique

Partenaires espagnols : Ayuntamiento de Canfranc

**MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :** **7 100,00**

Montant demandé : **7 100,00 €**

Montant éligible : **14 200,00 €**

Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **50,00%**

EMPLOIS	Montant	RESSOURCES	%	Montant
Personnel	2 500,00	Conseil Régional d'Aquitaine	50,00%	7 100,00
Assistance technique frais généraux	1 000,00	Autres financements privés	5,63%	800,00
Promotion par publicité	4 000,00	Conseil Général des Pyrénées Atlantiques	30,00%	4 260,00
Blog	700,00	Autofinancement	14,37%	2 040,00
Impression guide du voyageur et pèlerin	5 000,00	<b>Total Ressources</b>		<b>14 200,00</b>
Déplacement	1 000,00			
<b>Total Emplois</b>	<b>14 200,00</b>			

<b>Dossier :</b>	<b>PROJETS D'ÉCHANGES INTERCULTURELS - ASSOCIATION M.J.C. FOYER BERLIOZ -09</b>	<b>N° 09003822</b>
------------------	---	--------------------

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>	<b>N° ARI01209</b>
------------------------------------	--------------------

Raison Sociale : **Association M.J.C. Foyer Berlioz**  
 Adresse : 84 Avenue de Buros  
 64000 PAU  
 FRANCE  
 Contact : Monsieur Gérald MOREL

Statut Juridique :	9220 - Association déclarée	N° SIRET :	32072189700017
Activité :	9499Z - Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	N° Tiers financier :	2417

<b>PRESENTATION DU PROJET :</b>	<b>Année 2009</b>
---------------------------------	-------------------

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Aragon

**Description :**

Depuis une dizaine d'années, la MJC Berlioz de Pau et l'Association Ozanam Cadeneta de Zaragoza ont développé des échanges fondés sur les problématiques sociales des "quartiers" résultant des politiques urbaines des années 60-70.

A partir de 2007, la MJC Berlioz est devenue le "catalyseur" de la coopération entre un ensemble d'acteurs, notamment associatifs, de l'agglomération paloise et la vie de Zaragoza. La MJC poursuit ses activités propres en parallèle de son rôle de tête de réseau.

En 2009, 4 actions seront réalisées :

- le renforcement du réseau des acteurs impliqués et la professionnalisation de ce réseau,
- la formation d'équipes d'animation et les échanges d'expériences, dans les domaines social et culturel,
- le déroulement de manifestations culturelles entre les quartiers de Pau et Zaragoza, autour du théâtre, du cirque et de la musique,
- la réalisation d'un mémoire bilingue sur les expériences de coopération réalisées depuis 10 ans.

Localisation Géographique : PAU (64)

Groupe d'intervention : Formation / Culture / Sports  
 Partenaires espagnols : Fondation Federico Ozanam

<b>MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :</b>	<b>22 500,00</b>
--------------------------------------	------------------

Montant demandé : **31 344,00 €**

Montant éligible : **45 078,00 €**

Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **49,91%**

EMPLOIS	Montant
Achats matériaux et matériel	500,00
Achats activités annexes	100,00
Achat de prestation de services	300,00
Fournitures non stockables (eau, éner	600,00
Fournitures d'entretien et de petit équip	250,00
Fournitures administratives	400,00
Primes d'assurances	250,00
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 693,00
Publicité, communication, publications	4 880,00
Transports des activités	3 700,00
Missions - réceptions hébergement re	6 746,00
Frais postaux et téléphone - internet	750,00
Divers imprévus	100,00
Rémunérations du personnel	23 609,00
Personnel externe	200,00
<b>Total</b>	<b>45 078,00</b>

RESSOURCES	%	Montant
<b>Conseil Régional d'Aquitaine</b>	<b>49,91%</b>	<b>22 500,00</b>
Autres financements privés	38,86%	17 516,00
Communauté d'Agglomération de Pau Pyrénées	1,11%	500,00
Commune de Pau	8,87%	4 000,00
Autofinancement	22,22%	10 018,00
<b>Total Ressources</b>		<b>45 078,00</b>

**Dossier :** ECHANGE BÉARN ARAGON SUR LE CARNAVAL PYRÉNÉEN - ASSO  
CARNAVAL PANTALONADA-09 **N° 09003885**

**PRESENTATION DE L'ORGANISME** **N° ARI03865**

Raison Sociale : **Association Carnaval Pantalonada**  
Adresse : 46, Boulevard Alsace Lorraine  
64000 PAU  
FRANCE  
Contact : Monsieur Pierre ROTH

Statut Juridique : 9220 - Association déclarée  
Activité : 9329Z - Autres activités récréatives et de loisirs

N° SIRET : 39296843400010  
N° Tiers financier : 100717

**PRESENTATION DU PROJET :** **Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Aragon

**Description :**

La tradition du carnaval pyrénéen réactualisé et recrée par l'association Carnaval Pantalonada est un outil fantastique d'échange et de stimulation pour la créativité dans tous les domaines culturels. Cet échange vivant avec l'Aragon, est un moment très attendu par les organisateurs et participants du Carnaval Biarnés. En effet, depuis le début de cette aventure, en janvier 2004, avec les « Anso tanos », des liens forts se sont tissés avec des acteurs culturels d'Aragon et depuis 2006 avec les habitants de Anso. Il s'agira de réaliser un échange culturel sur le thème du carnaval traditionnel pyrénéen entre l'Association Carnaval Pantalonada et la commune de Anso en conduisant 4 démarches :

- Création d'un événement festif et culturel permettant l'expression des cultures béarnaise et aragonaise. Réappropriation du carnaval populaire à travers les jeux de rôle des personnages traditionnels pyrénéens, les chants, les danses, les traditions culinaires, les contes, les langues, dans chaque commune concernée.
- Organisation d'une journée d'animation à Anso où les personnages traditionnels du carnaval béarnais se joignent aux personnages traditionnels du carnaval aragonais. C'est la première journée du retour de Sent Pançard, roi du carnaval béarnais, qui se déroule tous les ans dans une commune d'Aragon.
- Organisation de la venue des Aragonais durant différentes manifestations du carnaval en Béarn.
- Préparation de l'échange avec une autre commune d'Aragon pour le carnaval 2010

Localisation Géographique : PAU (64)

Groupe d'intervention : Formation / Culture / Sports  
Partenaires espagnols : Commune de ANSO

**MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :** **2 800,00**

Montant demandé : **2 800,00 €**

Montant éligible : **6 000,00 €**

Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **46,67%**

EMPLOIS	Montant	RESSOURCES	%	Montant
Déplacements préparation	450,00	<b>Conseil Régional d'Aquitaine</b>	<b>46,67%</b>	<b>2 800,00</b>
Transport des géants en camion	300,00	Conseil Général des Pyrénées Atlantiques	25,00%	1 500,00
Transport des participants en bus	1 450,00	Autofinancement	28,33%	1 700,00
Prestations musiciens	1 950,00	<b>Total Ressources</b>		<b>6 000,00</b>
Préparation théatrale	800,00			
Repas participants	750,00			
Heures de travail salarié	300,00			
<b>Total Emplois</b>	<b>6 000,00</b>			

**Dossier :** ECHANGE CULTUREL ET MUSICAL BARRIO 33 - ASSOCIATION BARRIO 33 -09 **N° 09003909**

**PRESENTATION DE L'ORGANISME** **N° 00019858**

Raison Sociale : **Association Barrio 33**  
 Adresse : 6 rue Giner de Los rios  
 App 1  
 33800 BORDEAUX  
 Contact : Monsieur Andres IMBERNON

Statut Juridique : 9220 - Association déclarée  
 Activité : 9499Z - Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

N° SIRET : 50862176000018  
 N° Tiers financier : 59080

**PRESENTATION DU PROJET :** **Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Aragon

**Description :**

L'association « Barrio 33 », située à Bordeaux, cherche à renforcer les échanges musicaux entre l'Aquitaine et l'Espagne, en regard du passé historique de Bordeaux : les liens avec l'Espagne furent importants au XVIII<sup>ème</sup> S. et puis tout au long du XX<sup>ème</sup> S., périodes durant lesquelles Bordeaux a accueilli de nombreuses migrations d'origine hispanique et hispano-américaine, notamment pour raisons politiques, qui ont favorisé un certain métissage culturel, y compris en matière musicale.

Afin de poursuivre dans cette voie, et de mettre en valeur les artistes français et hispaniques qui pratiquent des musiques métissées, Barrio 33 propose un projet artistique à visée interculturelle, en engageant les actions suivantes :

1) - Organiser des manifestations

-Faire venir à Bordeaux des groupes espagnols venant, dans un premiers temps, des régions limitrophes à l'Aquitaine (Pays basque, Aragon)

-Lors des représentations de ces groupes, créer des plateaux avec des groupes locaux aux influences hispaniques et hispano-américaines (Andrès et les Chiens-Girafes, Duende).

2) - Créer l'échange

-Favoriser des concerts en retour dans les régions d'où proviennent les groupes invités, afin de créer des échanges réguliers.

3) - Encourager des collaborations artistiques au sens plus large

-Jusque là n'ont été évoqués que des projets musicaux mais Barrio 33 envisage des échanges culturels transfrontaliers, entre des artistes de diverses disciplines (graphisme, peinture, danse...).

Localisation Géographique : BORDEAUX (33)

Groupe d'intervention : Formation / Culture / Sports

Partenaires espagnols : Aragon musical

**MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :** **4 215,00**

Montant demandé : **6 233,21 €**

Montant éligible : **12 645,14 €**

Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **33,33%**

EMPLOIS	Montant	RESSOURCES	%	Montant
Tremplin promotion et organisation et prix des gagnants	2 419,16	Conseil Régional d'Aquitaine	33,33%	4 215,00
Frais de bureau	182,12	Autofinancement	66,67%	8 430,14
Artistique	3 376,00	<b>Total Ressources</b>		<b>12 645,14</b>
Accueil	2 696,83			
Technique	2 525,49			
Promotion	1 445,52			
<b>Total Emplois</b>	<b>12 645,14</b>			

**Dossier :** SIGNALISATION ET PROMOTION DES SENTIERS -OFFICE TOURISME DE LA VALLÉE D'ASPE-09 **N° 09003960**

**PRESENTATION DE L'ORGANISME** **N° 00001987**

Raison Sociale : **Office Tourisme de la Vallée d'Aspe**  
 Adresse : Place François Sarraillé  
 64490 BEDOUS  
 Contact : Madame Monica Agest

Statut Juridique : 9220 - Association déclarée  
 Activité : 7911Z - Activités des agences de voyage

N° SIRET : 3903796000021  
 N° Tiers financier : 101703

**PRESENTATION DU PROJET :** **Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Aragon

**Description :**

Le projet consiste à doter des sentiers de randonnée de la partie transfrontalière Aspe /Hecho d'un relevé des traces GPS et de parfaire le balisage aux points critiques . Le projet amorcera une utilisation de ces données (mise en ligne, promotion dédiée, formation des acteurs) pour une valorisation de la randonnée respectueuse de l'environnement, soucieuse de la sécurité et en phase avec de nouvelles pratiques de la randonnée.

Pour parvenir à ce résultat, il sera nécessaire d'établir les relevés de traces sur le sentier transfrontalier la Senda de Camille, et sur une sélection de sentiers en vallée d'Aspe. Ils seront mis à disposition du public via divers supports (fiches internet, chargement sur site...) en 3 langues. Afin de sécuriser l'itinéraire au delà de la technologie GPS, une signalisation traditionnelle légère est à intégrer au projet.

Localisation Géographique : BEDOUS (64)

Groupe d'intervention : Action économique  
 Partenaires espagnols : Val d'Echo Activa SL

**MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :** **8 400,00**

Montant demandé : **8 400,00 €**

Montant éligible : **16 800,00 €**

Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **50,00%**

EMPLOIS	Montant	RESSOURCES	%	Montant
Relevé des traces ASPE	3 000,00	<b>Conseil Régional d'Aquitaine</b>	<b>50,00%</b>	<b>8 400,00</b>
Mise en forme et mise en ligne des itinéraires	1 000,00	PARC NATIONAL DES PYRENEES	20,00%	3 360,00
Parcours interactif mature et village	3 000,00	Autofinancement	30,00%	5 040,00
Traductions des itinéraires mis en ligne	700,00	<b>Total Ressources</b>		<b>16 800,00</b>
Promotion support presse et e-support	3 000,00			
1 journée de formation des hébergeurs	300,00			
Administratif	800,00			
Déplacement	600,00			
Personnel	2 800,00			
Achat de 5 appareils GPS et carto	1 600,00			
<b>Total Emplois</b>	<b>16 800,00</b>			

**Dossier :** FORMATION TRANSPYRÉNÉENNE MÉTIERS MONTAGNE-CFPPA PAU MONTARDON-09 **N° 09003965**

**PRESENTATION DE L'ORGANISME** **N° ARI42349**

Raison Sociale : **Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole de Pau Montardon**  
 Adresse : ROUTE DE PAU  
 LYCEE AGRICOLE DE PAU-  
 64121 MONTARDON  
 Contact : Madame Marie Claude CHAUVEAU

Statut Juridique : 7331 - Établissement public local d'enseignement **N° SIRET :** 19640220000022  
 Activité : 8532Z - Enseignement secondaire technique ou professionnel **N° Tiers financier :** 103502

**PRESENTATION DU PROJET :** **Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Aragon

**Description :**

L'Aquitaine et l'Aragon connaissent actuellement des difficultés dans la mise en place d'actions de formations aux métiers de la montagne. La prise en compte de la pluriactivité qui caractérise le milieu montagnard est mal assurée par les différents organismes de formation. Cela conduit à un éclatement des formations, tant en termes de qualifications que de zones géographiques où ces différentes formations sont réalisées. Face à cette situation partagée entre Aquitaine et Aragon, ce projet propose un premier travail de coopération pour assurer une formation transfrontalière en direction de personnes adultes sur le marché du travail (saisonniers des métiers de la montagne, demandeurs d'emploi, jeunes diplômés de niveau V).

Il vise à mettre en place une formation croisée dans les domaines associés suivants : la formation de pisteur secouriste (premier degré), la formation de conducteurs d'engins de montagne, de travaux publics, de matériels agricoles ou forestiers associée à un niveau de qualification de maintenance de premier niveau.

Cette formation associera des formateurs en provenance des deux versants des Pyrénées. Cette action revêt un caractère expérimental fort, mais dont l'intérêt s'impose dans la mesure où les besoins en formation pluriqualifiante augmentent alors que les dispositifs nationaux de formation tendent à disparaître.

Localisation Géographique : MONTARDON (64)

Groupe d'intervention : Formation / Culture / Sports

Partenaires espagnols : ARAMON

**MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :** **35 000,00**

Montant demandé : **47 178,68 €**

Montant éligible : **72 965,36 €**

Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **47,97%**

EMPLOIS	Montant	RESSOURCES	%	Montant
Frais des personnels non enseignants	5 048,96	<b>Conseil Régional d'Aquitaine</b>	<b>47,97%</b>	<b>35 000,00</b>
Gestion de dossier (secrétariat, coordination, traduction)	4 198,00	Europe (LEONARDO)	37,25%	27 178,00
Frais généraux (électricité, communication téléphone fax photocopies tic)	1 500,00	Autofinancement	14,78%	10 787,36
Frais de déplacement	2 240,00	<b>Total Ressources</b>		<b>72 965,36</b>
Stage linguistique	3 468,40			
Formation des pisteurs secouristes	13 200,00			
Hébergement et transport	20 000,00			
Transport et hébergement des formateurs aquitains	1 200,00			
Intervenants extérieurs	2 518,00			
Formation conduite d'engins de montagne	16 792,00			
Passation des CACES pour 6 aquitains	2 800,00			
<b>Total Emplois</b>	<b>72 965,36</b>			



**Dossier : MODHIDRO - ESTIA - 09****N° 09004225****PRESENTATION DE L'ORGANISME****N° ARI03266**

Raison Sociale : **ESTIA - Ecole Sup des Technologies Industrielles Avancées / CCI Bayonne Pays Basque**  
 Adresse : Technopôle Izarbel  
 64210 BIDART  
 Contact : Monsieur Jean-Roch GUIRESSE

Statut Juridique : 7381 - Organisme consulaire  
 Activité : 9411Z - Activités des organisations patronales et consulaires

N° SIRET : 18640005700102  
 N° Tiers financier : 5848

**PRESENTATION DU PROJET :****Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Aragon

## Description :

L'objectif du projet est de modéliser le comportement dynamique d'un système de stockage d'énergie basé sur un électrolyseur et une pile à combustible. Il s'agit de modéliser différents électrolyseurs et piles, puis implémenter ces modèles sur deux outils différents : Matlab et Scilab. La qualité de la modélisation sera validée par la comparaison des résultats de simulation sur Matlab et Scilab avec des données obtenues sur un électrolyseur et une pile à combustible réels.

Une fois validé, ce modèle pourra être associé à des modèles de parcs éoliens et de réseaux électriques déjà conçus, pour évaluer dans quelle mesure ce nouveau type de stockage peut permettre d'augmenter le niveau d'énergie éolienne dans nos réseaux électriques.

Ce type de stockage peut également être très utile dans le cadre de micro réseaux électriques isolés, basés sur des sources d'énergies renouvelables.

Localisation Géographique : BAYONNE (64)

Groupe d'intervention : Enseignement Supérieur / Recherche / Centres technologiques

Partenaires espagnols : Fundacion para el desarrollo de nuevas tecnologias

**MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :****18 000,00**Montant demandé : **18 000,00 €**Montant éligible : **36 050,00 €**Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **49,93%**

EMPLOIS		Montant	RESSOURCES		%	Montant
Frais divers		1 400,00	Conseil Régional d'Aquitaine	49,93%		18 000,00
Main d'œuvre		34 650,00	Autofinancement	50,07%		18 050,00
<b>Total Emplois</b>		<b>36 050,00</b>	<b>Total Ressources</b>			<b>36 050,00</b>

**Dossier : ECHANGE TRANSFRONTALIER À CAMPO-COMMUNE DE BIZANOS-09****N° 09004228****PRESENTATION DE L'ORGANISME****N° ARI05840**

Raison Sociale : **Commune de Bizanos**  
 Adresse : Hôtel de Ville  
 64320 BIZANOS  
 FRANCE  
 Contact : Monsieur André ARRIBES

Statut Juridique : 7210 - Commune  
 Activité : 8411Z - Administration publique générale

N° SIRET : 21640132300011  
 N° Tiers financier : 101563

**PRESENTATION DU PROJET :****Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Aragon

## Description :

Favoriser la coopération transfrontalière en permettant aux jeunes aragonais et aquitains d'apprendre à mieux se connaître à travers des activités destinées à des enfants habitant un milieu rural et qui implique la connaissance, le plaisir et l'apprentissage dans le cadre commun transfrontalier, Les Pyrénées.

Il sera organisé un séjour de 10 jours à Campo, village des Pyrénées aragonaises, au cours duquel 30 jeunes Aragonais et 30 Aquitains de 9 à 12 ans profiteront d'activités de montagne, découvriront la culture et la tradition de la région et feront connaissance avec des jeunes de leur âge qui vivent de l'autre côté de la frontière.

Localisation Géographique : BIZANOS (64)

Groupe d'intervention : Formation / Culture / Sports  
 Partenaires espagnols : APA du collège Doctor Azua

**MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :****1 500,00**Montant demandé : **12 934,03 €**Montant éligible : **20 584,62 €**Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **7,29%**

EMPLOIS	Montant	RESSOURCES	%	Montant
Hébergement	8 375,56	<b>Conseil Régional d'Aquitaine</b>	<b>7,29%</b>	<b>1 500,00</b>
Personnel	7 626,20	Autofinancement	92,71%	19 084,62
Activités	1 987,62	<b>Total Ressources</b>		<b>20 584,62</b>
Matériel de transport	1 768,00			
Frais généraux	827,22			
<b>Total Emplois</b>	<b>20 584,62</b>			

**Dossier : FORMATION ET PROMOTION DU VOL À VOILE -CEVV DU HAUT BÉARN-09 N° 09004246****PRESENTATION DE L'ORGANISME N° 00022629**

Raison Sociale : **Centre école de vol à voile du haut béarn**  
 Adresse : Aérodrome d'Oloron Herrère  
 64680 OGEU-LES-BAINS  
 Contact : Monsieur Pierre MARTIQUET

Statut Juridique : 9220 - Association déclarée  
 Activité : 9319Z - Autres activités liées au sport

N° SIRET : 41957251600013  
 N° Tiers financier : 112976

**PRESENTATION DU PROJET : Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Aragon

Description :

Ce projet s'inscrit dans une volonté de développement de l'activité "vol à voile" dans les Pyrénées, qui présentent des conditions favorables à ce sport, contribuant au renforcement des atouts touristiques de la zone frontalière. Prenant en compte les travaux déjà réalisés à l'étude sur le développement du Vol à Voile dans les Pyrénées, le dossier présenté vise les cinq objectifs suivants :

- Former les instructeurs du Centre Ecole de voile du Haut Béarn et l'Aéroclub NIMBUS aux nouveaux outils et approches pédagogiques, en accord avec la stratégie pyrénéenne.
- Promouvoir et défendre le Vol à Voile Pyrénéen en impliquant les autres associations membres de la toute nouvelle Association Pyrénéenne de Vol à Voile.
- Promouvoir les techniques de formation plus en accord avec les nouvelles pratiques sportives dans un environnement bénévole
- Réaliser une étape intermédiaire entre un fonctionnement 10% bénévole et la professionnalisation des cadres du Vol à Voile.
- Démontrer la capacité de former, dans les Pyrénées, des commandants de bord sur une durée et pour un coût comparable avec l'obtention du permis de conduire automobile

Localisation Géographique : Aquitaine

Groupe d'intervention : Formation / Culture / Sports

Partenaires espagnols : Aéroclub Nimbus

**MONTANT DE L'AIDE REGIONALE : 10 000,00**Montant demandé : **10 000,00 €**Montant éligible : **20 000,00 €**Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **50,00%**

EMPLOIS	Montant	RESSOURCES	%	Montant
<b>Formation de 3 semaines en Espagne</b>		<b>Conseil Régional d'Aquitaine</b>	<b>50,00%</b>	<b>10 000,00</b>
Logement	2 500,00	Autofinancement	50,00%	10 000,00
Déplacements	2 500,00	<b>Total Ressources</b>		<b>20 000,00</b>
<b>Formation à l'utilisation du treuil : 3 week end en Espagne</b>				
Logement	1 000,00			
Déplacements	3 500,00			
Achat simulateur	7 000,00			
Achat remorque adaptée	3 000,00			
Promotion et diffusion du VV	200,00			
Gestion du projet et évaluation des résultats	300,00			
<b>Total Emplois</b>	<b>20 000,00</b>			

**Dossier : ECHANGE LINGUISTIQUE TRANSFRONTALIER - COLLÈGE DU VIC BILH - 09****N° 09004252****PRESENTATION DE L'ORGANISME****N° 00008156**

Raison Sociale : **Collège du Vic Bilh**  
 Adresse : 1, Rue des Ecoles  
 64350 LEMBEYE  
 Contact : Madame PETITJEAN

Statut Juridique : 7331 - Établissement public local d'enseignement  
 Activité : 8531Z - Enseignement secondaire général

N° SIRET : 19640037800010  
 N° Tiers financier : 44932

**PRESENTATION DU PROJET :****Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Aragon

## Description :

Ce projet consiste en un échange linguistique transfrontalier (transpyrénéen), franco-espagnol entre le collège du VIC-BILH de Lembeye (Béarn-Pyrénées Atlantiques) et le C.E.I.P « Santos samper » d'Almudévar (Province de Huesca- Aragon).

Il vise à développer :

-l'apprentissage de l'espagnol en Béarn et du Français en Aragon

-la connaissance de 2 cultures différentes par l'étude réciproque des modes de vie (recette de cuisine), des patrimoines respectifs (présentation sur leur région dans la langue du voisin, la découverte de chansons,...)

Cet échange assoit véritablement les relations entre ALMUDEVAR et LEMBEYE entre les plus jeunes 6e et 5e élèves du collège mais également entre les aînés puisque un comité de jumelage existe entre ces 2 villes : aujourd'hui une quarantaine d'aînés du village pratiquent ces échanges.

Dans l'échange, chacun s'engage à faire découvrir quelque chose de particulier : cette année faire découvrir la côte atlantique aux jeunes d'Almudévar en allant à Biarritz et participer à une fête particulière autour d'échanges sportifs aragonais entre établissements scolaires pour les Lembégeois

Localisation Géographique : Aquitaine

Groupe d'intervention : Formation / Culture / Sports

Partenaires espagnols : CEIP Santos Samper d'Almudévar

**MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :****735,00**Montant demandé : **1 458,00 €**Montant éligible : **2 608,00 €**Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **28,18%**

EMPLOIS	Montant	RESSOURCES	%	Montant
Déplacements à Almudévar	200,00	<b>Conseil Régional d'Aquitaine</b>	<b>28,18%</b>	<b>735,00</b>
Repas	100,00	Autofinancement	71,82%	1 873,00
Transports élèves + accompagnateurs	735,00	<b>Total Ressources</b>		<b>2 608,00</b>
Frais de réception	200,00			
Frais de secrétariat (téléphone, copies et temps de travail)	200,00			
Frais d'organisation de l'activité choisie découverte des villes de Biarritz, Pau	800,00			
Musée du chocolat	150,25			
Hébergement des Espagnols	222,75			
<b>Total Emplois</b>	<b>2 608,00</b>			

**Dossier : RÉFLEXION SUR LES RÔLES DES ORGANISATIONS SYNDICALES - UNSA -09****N° 09004254****PRESENTATION DE L'ORGANISME****N° ARI02021**

Raison Sociale : **Union Régionale Aquitaine UNSA**  
 Adresse : 33 bis rue de Carros  
 33074 BORDEAUX CEDEX  
 FRANCE  
 Contact : Monsieur Philippe DESPUJOLS

Statut Juridique : 8410 - Syndicat de salariés  
 Activité : 9420Z - Activités des syndicats de salariés

N° SIRET : 42273777500011  
 N° Tiers financier : 29838

**PRESENTATION DU PROJET :****Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Aragon

## Description :

Les syndicats UNSA (en Aquitaine) et UGT (en Aragon) considèrent que les évolutions du travail, des modes de production, de la vie sociale dans les deux régions frontalières interrogent le mouvement syndical. De plus, le management et les techniques modernes de gestion ont apporté de nouvelles règles qui ont défini un nouveau modèle de culture syndicale comprenant par « culture syndicale » un ensemble de valeurs, de règles et de normes qui commandent et caractérisent la forme et le modèle d'intervention d'un syndicat. Cela entraîne la capacité pour un syndicat de définir le comportement institutionnel de ses membres, des responsables, des cadres ayant une responsabilité politique jusqu'aux adhérents.

Aussi, les deux syndicats souhaitent conduire conjointement un ensemble d'actions :

- Analyser en profondeur le cadre légal, économique, productif, social dans lequel se développent les syndicats d'Aquitaine et d'Aragon
- Analyser la culture, la structure et les modèles d'intervention syndicale des deux organisations.
- Etudier et analyser l'image interne et externe des syndicats participants
- Etudier et définir des stratégies qui impliquent les entreprises, l'administration et les entités représentatives du tissu social des deux régions
- Créer une collaboration entre les deux organisations comme entre les personnes qui les représentent afin de permettre un transfert de savoirs, de compétences et une plateforme commune d'initiatives.

Localisation Géographique : BORDEAUX (33)

Groupe d'intervention : Formation / Culture / Sports

Partenaires espagnols : UGT

**MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :****10 500,00**Montant demandé : **10 500,00 €**Montant éligible : **21 000,00 €**Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **50,00%**

EMPLOIS	Montant	RESSOURCES	%	Montant
Evaluation travail militant	3 000,00	<b>Conseil Régional d'Aquitaine</b>	<b>50,00%</b>	<b>10 500,00</b>
Déplacements (préparation, déroulement, bilan)	7 000,00	Autofinancement	50,00%	10 500,00
Hébergement	8 000,00	<b>Total Ressources</b>		<b>21 000,00</b>
Frais divers de gestion	1 500,00			
Frais de personnel	1 500,00			
<b>Total Emplois</b>	<b>21 000,00</b>			

**Dossier :** ECHANGE ENTRE LYCÉES PROFESSIONNELS HÔTELLERIE-LYCÉE PRIVÉ ST VINCENT DE PAUL-09 **N° 09004268**

**PRESENTATION DE L'ORGANISME** **N° ARI25696**

Raison Sociale : **Lycée Privé St-Vincent de Paul de Pau**  
 Adresse : 25, rue René Cassin  
 64000 PAU  
 Contact : Monsieur le Directeur

Statut Juridique : 9220 - Association déclarée N° SIRET : 78235528300022  
 Activité : 8532Z - Enseignement secondaire technique ou professionnel N° Tiers financier : 103845

**PRESENTATION DU PROJET :** **Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Aragon

Description :

Les élèves des sections cuisine et hôtellerie du Lycée Saint Vincent de Paul et de la Escuela Hosteleria de San Lorenzo de Huesca se préparent à une vision européenne de leur métier.

Grâce à un échange et un programme de visites culturelles, de cours de cuisine communs, d'échanges sur le patrimoine gastronomique.

Ce projet est la première étape d'un échange dont l'objectif est d'arriver à proposer aux élèves, en section européenne, des stages en Aragon et aux élèves de Huesca des stages à Pau.

L'objectif est de :

- Développer la connaissance de sa propre région pour la faire découvrir à des jeunes recevant la même formation dans une autre région transfrontalière
  - Découvrir le patrimoine culturel, économique et gastronomique de l'Aragon
  - Favoriser les échanges par mel, par courrier et par des rencontres entre jeunes européens suivant la même formation
  - Travailler en binôme avec un jeune d'Aragon et partager ses pratiques
- Localisation Géographique : PAU (64)

Groupe d'intervention : Formation / Culture / Sports

Partenaires espagnols : Escuela Hosteleria San Lorenzo de Huesca

**MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :** **1 929,00**

Montant demandé : **1 929,00 €**

Montant éligible : **3 858,00 €**

Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **50,00%**

EMPLOIS	Montant	RESSOURCES	%	Montant
Transport	1 400,00	Conseil Régional d'Aquitaine	50,00%	1 929,00
hébergement, repas	1 988,00	Autres financements publics	16,59%	640,00
Visites	470,00	Autofinancement	33,41%	1 289,00
<b>Total Emplois</b>	<b>3 858,00</b>	<b>Total Ressources</b>		<b>3 858,00</b>

**Dossier : ENTREPRISE ET HANDICAP - APSP - 09****N° 09004283****PRESENTATION DE L'ORGANISME****N° 00008153**

Raison Sociale : **APSP - Promotion Sociale et Professionnelle Biarritz**  
 Adresse : 30 rue Petricot  
 64200 BIARRITZ  
 Contact : Monsieur Jean CAMILLE

Statut Juridique : 9220 - Association déclarée  
 Activité : 8559B - Autres enseignements

N° SIRET : 48051004900012  
 N° Tiers financier : 39922

**PRESENTATION DU PROJET :****Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Aragon

## Description :

Les deux partenaires transfrontaliers APSP Biarritz et Asociacion tutelar Asistencial Déficientes Psiquicos acteurs du monde du handicap, sont confrontés à la problématique de l'accès des handicapés au monde du travail. Au-delà des questionnements sur l'environnement réglementaire du travailleur handicapé, ils partagent le constat de la nécessité d'agir sur les représentations croisées que chacun des deux mondes (monde entrepreneurial et monde du handicap) projette sur l'autre.

Grâce à la mutualisation de leurs analyses et leurs pratiques, enrichie de facto par le caractère transfrontalier de leur relation, ils estiment qu'ils parviendront à mieux identifier les leviers les plus efficaces à partir desquels ils pourront bâtir des plans d'actions visant à modifier positivement ces représentations.

Ainsi, ils optimiseront les conditions de l'insertion professionnelle et de l'intégration sociale des personnes handicapées.

Pour cela, ils souhaitent mettre en place les conditions d'échanges permettant de mieux connaître les réseaux, l'environnement socio-économique du travail des personnes handicapées, les représentations de chacun.

Ils prévoient la mise en place de rencontres thématiques intégrant :

- des employeurs de personnes handicapées,
- des chargés d'insertion professionnelle de travailleurs handicapés,
- d'experts : psychologues cliniciens, sociologues, psychologues du travail, ergothérapeutes, directeurs ou encadrants d'une entreprise adaptée.

Localisation Géographique : Aquitaine

Groupe d'intervention : Formation / Culture / Sports

Partenaires espagnols : ATADES HUESCA

**MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :****4 500,00**Montant demandé : **4 500,00 €**Montant éligible : **9 000,00 €**Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **50,00%**

EMPLOIS	Montant	RESSOURCES	%	Montant
Frais de personnels	4 848,00	Conseil Régional d'Aquitaine	50,00%	4 500,00
Coût de structure	630,00	AGEFIPH	11,11%	1 000,00
Frais de déplacements	2 822,00	Autres financements publics	16,67%	1 500,00
Traduction	700,00	Autofinancement	22,22%	2 000,00
<b>Total Emplois</b>	<b>9 000,00</b>	<b>Total Ressources</b>		<b>9 000,00</b>

**Dossier : ACTIONS COMMUNES ASSOCIÉES DOUBLES DIPLÔMES EN MATHÉMATIQUES- -09****N° 09004302****PRESENTATION DE L'ORGANISME****N° ARI02034**Raison Sociale : **Université de Pau et des Pays de l'Adour**

Adresse : Avenue de l'Université

BP 576

64012 PAU CEDEX

FRANCE

Contact : Monsieur Jean-Louis GOUT

Statut Juridique : 7383 - Établissement public national à caractère scientifique culturel et professionnel N° SIRET : 19640251500270

Activité : 8542Z - Enseignement supérieur N° Tiers financier : 100962

**PRESENTATION DU PROJET :****Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Aragon

## Description :

Ce projet concerne la mobilité des étudiants et enseignants engagés dans les doubles diplômes en mathématiques proposés par les universités de Pau et de Saragosse. Pour obtenir simultanément les diplômes français et espagnol associés en double diplôme, un étudiant doit valider une partie de son cursus dans l'université partenaire. La subvention fournirait une aide au financement des séjours des étudiants dans l'université partenaire et à l'organisation de ces journées.

De janvier 2009 à juin 2009, seront organisées dans chaque région des réunions d'information sur les formations aboutissant aux doubles diplômes. Ces réunions seront animées par des enseignants de Pau et de Saragosse. Une publicité sur les doubles diplômes franco-espagnols a déjà été faite au salon des masters à Paris les 1 et 2 février 2008.

Les formations auront lieu dans chaque université de septembre à juin. Elles seront organisées en deux semestres de 5 mois chacun.

La mobilité enseignante se fera sur la durée du projet.

Les journées mathématiques-société-industrie se dérouleront le dernier trimestre 2009 (à Saragosse) et le premier semestre 2010 (à Pau). Des chercheurs de haut niveau seront présents et des étudiants de deux Universités assisteront à ces journées qui serviront à montrer aux étudiants et aux entrepreneurs les liens mathématiques-société-industrie.

Localisation Géographique : Pyrénées-Atlantiques (64)

Groupe d'intervention : Enseignement Supérieur / Recherche / Centres technologiques

Partenaires espagnols : Université de Saragosse

**MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :****8 600,00**Montant demandé : **8 600,00 €**Montant éligible : **17 200,00 €**Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **50,00%**

EMPLOIS	Montant	RESSOURCES	%	Montant
Mobilité étudiante	14 000,00	<b>Conseil Régional d'Aquitaine</b>	<b>50,00%</b>	<b>8 600,00</b>
Mobilité enseignante	1 200,00	INTERREG	8,14%	1 400,00
Journées maths industrie	2 000,00	ERASMUS	41,86%	7 200,00
<b>Total Emplois</b>	<b>17 200,00</b>	Autofinancement	0,00%	0,00
		<b>Total Ressources</b>		<b>17 200,00</b>

**Dossier : SPORT ET LOISIRS PYRÉNÉENS - CDSA 64 -09****N° 09004316****PRESENTATION DE L'ORGANISME****N° 00008182**

Raison Sociale : **Comité Départemental Sport Adapté des Pyrénées Atlantiques**  
 Adresse : Centre Départemental Nelson Paillou  
 12 avenue du Professeur Garrigou Lagrange  
 64000 PAU  
 FRANCE  
 Contact : Madame Patricia VIGNEAU

Statut Juridique : 9220 - Association déclarée  
 Activité : 9312Z - Activités de clubs de sports

N° SIRET : 38173050600049  
 N° Tiers financier : 45118

**PRESENTATION DU PROJET :****Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Aragon

## Description :

Ce projet concerne le développement du sport de montagnes en faveur des personnes handicapées mentales. Les objectifs poursuivis sont les suivants :

Il s'agit de mutualiser les moyens humains, financiers et structurels des deux régions pour :

- Rendre accessible les activités sportives et de loisirs en montagne aux personnes handicapées mentales
- Améliorer les encadrements et cadres de pratique
- Permettre aux intervenants professionnels et bénévoles d'enrichir leurs méthodes et démarches pédagogiques
- Créer un lien social entre les personnes handicapées, et incluant l'ensemble des accompagnants.

Les actions du projet se fonderont sur :

- la mutualisation des ressources présentes en Aquitaine et Aragon,
- L'échange entre professionnels, qui permettra notamment de traiter des problèmes de réglementation et de sécurité,
- l'organisation de journée de formation pour les professionnels et les bénévoles,
- l'organisation d'activités sportives (séjours hebdomadaires sur les deux versants des Pyrénées)

Localisation Géographique : PAU (64)

Groupe d'intervention : Formation / Culture / Sports

Partenaires espagnols : Fondation Bénito Ardid

**MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :****11 000,00**Montant demandé : **13 000,00 €**Montant éligible : **22 220,00 €**Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **49,50%**

EMPLOIS	Montant	RESSOURCES	%	Montant
Personnel gestion de projet	3 000,00	<b>Conseil Régional d'Aquitaine</b>	<b>49,50%</b>	<b>11 000,00</b>
Séjour à campo	3 460,00	Autres financements publics	18,00%	4 000,00
Séjour à Isin	3 300,00	Autofinancement	23,49%	5 220,00
Formation à Campo	1 400,00	<b>Total Ressources</b>		<b>22 220,00</b>
Formation à Isin	1 400,00			
Frais de réunion de préparation et de suivi	600,00			
Organisation activités et formations en Aquitaine	4 900,00			
Accueil des Aragonais en Aquitaine	2 160,00			
Charges d'exploitation, frais généraux	2 000,00			
<b>Total Emplois</b>	<b>22 220,00</b>			

**Dossier :** BORDEAUX ROCK INVITE SARAGOSSE - ASSOCIATION BORDEAUX ROCK - 09 **N° 09004408**

**PRESENTATION DE L'ORGANISME** **N° 00010531**

Raison Sociale : **Association Bordeaux Rock**  
 Adresse : 48, Rue Ferdinand Buisson  
 33323 BEGLES  
 Contact : Monsieur José RUIZ

Statut Juridique : 9220 - Association déclarée  
 Activité : 9001Z - Arts du spectacle vivant

N° SIRET : 48029371100010  
 N° Tiers financier : 48932

**PRESENTATION DU PROJET :** **Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Aragon

**Description :**

Ce projet propose, dans un souci d'équité et de parité, une coopération trans-frontalière sous forme d'échanges de spectacles et/ou de productions.

Après qu'aient été établis des premiers contacts en 2008, (Mairie de Zaragoza, Gouvernement d'Aragon, Province de Huesca), un calendrier d'échanges a été mis en place :

-« Bordeaux Rock invite Saragosse » le 23.01.2009 à l'Institut Cervantès à Bordeaux et au BT59 à Bègles pour la 5ème édition du Festival Bordeaux Rock.

-« Saragosse Rock invite Bordeaux » en octobre 2009, salles municipales à Saragosse et Huesca.

Localisation Géographique : BEGLES (33)

Groupe d'intervention : Formation / Culture / Sports

Partenaires espagnols : El mano promotor artistico

**MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :** **4 800,00**

Montant demandé : **5 000,00 €**

Montant éligible : **15 000,00 €**

Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **32,00%**

EMPLOIS	Montant	RESSOURCES	%	Montant
Salaires et charges	2 100,00	<b>Conseil Régional d'Aquitaine</b>	<b>32,00%</b>	<b>4 800,00</b>
Cachets artistiques + charges	3 700,00	Autres financements publics	13,33%	2 000,00
Location salle et technique	1 000,00	Autofinancement	53,33%	8 000,00
Promotion	4 700,00	<b>Total Ressources</b>		<b>15 000,00</b>
Frais de déplacements hôtels restauration	2 925,00			
Taxes SACEM CNCV et assurances	575,00			
<b>Total Emplois</b>	<b>15 000,00</b>			

**Dossier : DEUX LANGUES UNE SEULE FORMATION - CLSH LES ÉTERLOUS -09****N° 09004792****PRESENTATION DE L'ORGANISME****N° 00022854**

Raison Sociale : **CLSH les éterlous**  
 Adresse : Centre multiservices Fenart  
 64490 BEDOUS  
 Contact : Madame Isabelle PIZZUTTO

Statut Juridique : 9220 - Association déclarée  
 Activité : 5520Z - Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée

N° SIRET : 44310785900011  
 N° Tiers financier : 113170

**PRESENTATION DU PROJET :****Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Aragon

## Description :

Le projet a pour but de créer une offre transfrontalière complémentaire auprès des enfants et des jeunes aspois et aragonais afin d'encourager une connaissance mutuelle en vue d'une future formation professionnelle transfrontalière. Le développement de réseaux entre les écoles et les accueils de loisirs doit favoriser de manière progressive le bilinguisme et ainsi augmenter les opportunités de coopération, de mobilité en offrant les outils nécessaires. Cette action mobilise les animateurs socioculturels, professeurs, parents, enfants et collectivités locales autour de la construction de la citoyenneté européenne.

Le déroulement du projet se fera de la façon suivante :

Phase 1 : rencontre des acteurs, Investissement en matériel, Elaboration du projet éducatif, Rencontre des équipes pédagogiques et d'animation

Phase 2 : Réalisation des actions : ateliers bilingues, rencontres, échanges, séjours, minicamps....

Phase 3 : Evaluation et élaboration du projet pédagogique de l'année suivante

Le calendrier fixé est le suivant

Phase 1 1er janvier 2009 à septembre 2009

Phase 2 et 3 septembre 2009 à juillet 2011

Ce projet est porté par la Mairie de Bedous et le ALSH Les Eterlous. L'ALSH les Eterlous assure le volet loisirs , assure l'accueil en temps de vacances d'un groupe d'enfants franco-espagnol, ateliers bilingues enfants/parents et organisation de séjours bilingues. L'ALSH investit dans des équipements de camping, du matériel informatique et des outils ludiques bilingues.

Localisation Géographique : Pyrénées-Atlantiques (64)

Groupe d'intervention : Formation / Culture / Sports

Partenaires espagnols : Mairie de Canfranc

**MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :****17 000,00**Montant demandé : **17 000,00 €**Montant éligible : **53 310,00 €**Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **31,89%**

EMPLOIS	Montant	RESSOURCES	%	Montant
Matériel pédagogique	1 820,00	<b>Conseil Régional d'Aquitaine</b>	<b>31,89%</b>	<b>17 000,00</b>
Biens d'équipement	10 000,00	INTERREG	65,00%	34 651,50
Moyens humains	11 500,00	Autofinancement	3,11%	1 658,50
Prestations (ateliers, visites et BEES)	8 400,00	<b>Total Ressources</b>		<b>53 310,00</b>
transports groupes enfants	6 840,00			
Soutien technique, comptabilité	9 400,00			
Communication	1 500,00			
Frais généraux	2 700,00			
Déplacements (personnes et bénévoles)	1 150,00			
<b>Total Emplois</b>	<b>53 310,00</b>			

**Dossier : DEUX LANGUES UNE SEULE FORMATION - COMMUNE DE BEDOUS -09****N° 09004834****PRESENTATION DE L'ORGANISME****N° ARI04172**

Raison Sociale : **Commune de Bedous**  
 Adresse : Hôtel de Ville  
 64000 BEDOUS  
 FRANCE  
 Contact : Monsieur Henri BELLEGARDE

Statut Juridique : 7210 - Commune  
 Activité : 8411Z - Administration publique générale

N° SIRET : 21640104200017  
 N° Tiers financier : 101889

**PRESENTATION DU PROJET :****Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Aragon

## Description :

Le projet a pour but de créer une offre transfrontalière complémentaire auprès des enfants et des jeunes aspois et aragonais afin d'encourager une connaissance mutuelle en vue d'une future formation professionnelle transfrontalière. Le développement de réseaux entre les écoles et les accueils de loisirs doit favoriser de manière progressive le bilinguisme et ainsi augmenter les opportunités de coopération, de mobilité en offrant les outils nécessaires. Cette action mobilise les animateurs socioculturels, professeurs, parents, enfants et collectivités locales autour de la construction de la citoyenneté européenne.

Le déroulement du projet se fera de la façon suivante :

Phase 1 : rencontre des acteurs, Investissement en matériel, Elaboration du projet éducatif, Rencontre des équipes pédagogiques et d'animation

Phase 2 : Réalisation des actions : ateliers bilingues, rencontres, échanges, séjours, minicamps....

Phase 3 : Evaluation et élaboration du projet pédagogique de l'année suivante

Le calendrier fixé est le suivant :

Phase 1 1er janvier 2009 à septembre 2009

Phase 2 et 3 septembre 2009 à juillet 2011

ce projet est porté par la Mairie de Bedous et le CLSH Les Eterlous. La Mairie de Bedous assure le volet loisirs, la logistique de l'hébergement : restauration (petit-déjeuner, dîner) et nuitée (camping, sanitaire...)

- volet scolaire : comme à Canfranc investissement dans des salles et des outils didactiques bilingues adaptés pour les enfants de la vallée.

Localisation Géographique : BEDOUS (64)

Groupe d'intervention : Formation / Culture / Sports

Partenaires espagnols : Mairie de Canfranc

**MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :****9 275,00**Montant demandé : **9 275,00 €**Montant éligible : **25 000,00 €**Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **37,10%**

EMPLOIS	Montant	RESSOURCES	%	Montant
Moyens Humains	1 500,00	Conseil Régional d'Aquitaine	37,10%	9 275,00
Biens d'équipement	8 500,00	INTERREG	42,90%	10 725,00
Prestations de service	10 500,00	Autofinancement	20,00%	5 000,00
Missions déplacements	3 000,00	<b>Total Ressources</b>		<b>25 000,00</b>
hébergements				
Frais généraux	1 500,00			
<b>Total Emplois</b>	<b>25 000,00</b>			

## CONVENTION TYPE

Direction Générale des Services :  
Vice-Président :  
Le Délégué Régional aux Affaires Européennes et  
Internationales et à la Coopération Interrégionale

Affaire suivie par Monsieur Jean-Marie BLANC  
Directeur des Fonds Structurels et de la coopération  
transfrontalière

e-mail : jean-marie.blanc@aquitaine.fr  
Poste : 05 57 57 86 16

Réf : JLM/LRL/JMB/VSL/ n° dossier progos

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 4231-1 et L 4231-3,

Vu l'arrêté de délégation de signature accordée au Directeur Général des Services du Conseil Régional d'Aquitaine en date du 25 juillet 2007,

Vu la délibération de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional d'Aquitaine du 15/12/2008 n° 2008/2964 fixant le cadre de l'appel à projets 2009 pour les Fonds communs de Coopération Aquitaine/Euskadi , Aquitaine/Navarre, Aquitaine/Aragon,

Vu la délibération de la Commission Permanente du Conseil Régional d'Aquitaine du date CP. – n°n° délib

### IL EST CONCLU ENTRE

**Le Conseil Régional d'Aquitaine**, dont le siège est situé, 14 rue François de Sourdis - 33077 BORDEAUX Cedex, représenté par son Président, **Monsieur Alain ROUSSET**,

Ci-après désigné par les termes "la Région"

### ET

**Le (La) bénéficiaire**, dont le siège est situé adresse – code postal, représenté (e) par, Monsieur nom du signataire, Titre du signataire.

Ci-après désigné(e) par les termes "le bénéficiaire"

### LA CONVENTION SUIVANTE

#### Préambule :

**Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique et d'aménagement de son territoire, le Conseil Régional d'Aquitaine a créé trois fonds communs de coopération avec les trois communautés autonomes d'Euskadi, Navarre et Aragon.** Ces fonds ont en effet pour but de promouvoir des projets de coopération entre agents socio-économiques d'Aquitaine et des Régions espagnoles limitrophes afin de renforcer les relations transfrontalières au bénéfice des activités contribuant au développement régional.

## **ARTICLE 1** : Objet de la convention

Le Conseil Régional d'Aquitaine apporte un soutien à **nom bénéficiaire** pour la mise en œuvre de son projet **Titre du projet** sélectionné dans le cadre de l'appel à projet Fonds Communs de Coopération Aquitaine – **Aragon ou Euskadi ou Navarre**.

La présente convention a pour objet de fixer les modalités d'utilisation de la subvention en question.

## **ARTICLE 2** : Montant de la subvention

Une subvention de **montant de la subvention** € maximum. Le coût total détaillé et le plan financement d'un montant de **montant éligible** € sont annexés à la présente convention.

## **ARTICLE 3** : Clause de publicité

Le bénéficiaire s'engage à mentionner de manière apparente sur tous documents promotionnels et d'informations ainsi qu'à l'occasion de toute manifestation ou action de promotion relatifs à ce projet, le soutien du CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE

## **ARTICLE 4** : Modalités de versement de la subvention

Le versement de la subvention interviendra **sur présentation d'un RIB à chaque demande de paiement** et dans les conditions suivantes :

! **50 % après la signature de la présente convention,**

! **le solde sur présentation des pièces suivantes :**

- bilan qualitatif des actions,
- présentation des factures ou pièces de valeur probante équivalente correspondante au relevé des dépenses (y compris extraction de la comptabilité correspondant au projet)
- relevé des dépenses, daté et signé, par le responsable habilité, établi conformément au modèle joint à la présente convention, en conformité avec les différents postes de dépenses présentés dans le budget prévisionnel,
- relevé des recettes perçues au titre du projet,

Les dépenses de personnel ainsi que les frais de déplacements sont éligibles uniquement dans le cadre du projet subventionné. Ces dépenses seront prises en compte selon les normes en vigueur dans la structure qui présente le projet, et sur présentation des divers justificatifs (coût réel des personnels et barèmes des frais de mission).

Le Conseil Régional ne sera pas tenu de verser tout ou partie de la subvention lorsque :

- le budget réalisé définitif est inférieur au budget prévisionnel de l'opération. Dans ce cas, le versement s'effectuera au prorata des dépenses effectivement réalisées avec un maximum de 50 % du coût total de l'opération réalisée,
- les justificatifs fournis sont jugés insuffisants pour évaluer la réalisation de l'opération et sa fonctionnalité telles qu'elles ont été prévues
- le compte-rendu d'activités ne permet pas, après avis technique, de constater la mise en œuvre des moyens nécessaires à la réussite du projet.
- les conditions particulières d'attribution de la subvention telles qu'elles sont fixées aux articles 2, 3 et 5 ne sont pas remplies

Les sommes dues par le Conseil Régional seront versées sur le compte de la (le) **Nom du bénéficiaire**.

## **ARTICLE 5** : Conditions d'utilisation de la subvention

En cas de non réalisation, de retard de réalisation ou de modification dans la réalisation du projet ou du financement, le bénéficiaire s'engage à en informer le Conseil Régional d'Aquitaine qui statuera sur cette situation nouvellement créée et pourra demander son éventuel remboursement.

**ARTICLE 6** :Durée de la convention

**La présente convention prend effet à compter de sa date de signature pour une période de deux ans maximum.**

**Article 7** : Avenants

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention devra être sollicitée avant la date d'échéance, notamment une demande de prorogation de délais qui devra être motivée par le bénéficiaire.

Après accord des parties, un avenant précisera les éléments modifiés de la convention sans que ceux-ci puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux de la l'article 2.

**ARTICLE 8** : Règlement des litiges

Les parties conviennent que tout litige pouvant naître de l'application de la présente convention sera déféré, par la partie la plus diligente, auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux.

Fait à Bordeaux, le  
en deux exemplaires.

Pour **Nom du bénéficiaire**  
Le (la) **Titre du signataire**

Pour le Président du Conseil Régional,  
et par délégation

Le Directeur Général des Services

**Nom du signataire**

Jean-Luc MERCADIE